



Luxembourg, 22/06/2015

150622_02_fr

DÉCLARATION

Déclaration de Mme Federica Mogherini, haute représentante de l'Union et vice-présidente de la Commission, à propos de la décision du Conseil de lancer l'opération navale EUNAVFOR Med

Seul le texte prononcé fait foi

Bonjour,

Nous avons pensé, les ministres et moi-même, qu'il convenait de vous informer sans tarder que la décision de lancer l'opération navale vient d'être prise. C'est probablement la première fois que l'Union européenne prend tant au sérieux la question des migrations [*et décide de lancer une opération*], d'une manière si rapide, unanime et unie. C'est pour moi le signe que l'Union européenne s'apprête à tourner une page.

Il y a moins de deux mois de cela, le Conseil européen nous a chargés de mettre sur pied une opération en Méditerranée destinée à sauver des vies, avant toute autre considération, mais aussi à faire échec aux agissements des passeurs et des trafiquants d'êtres humains. L'opération est lancée aujourd'hui. Sa cible, soyons clairs, ce ne sont pas les migrants, mais bien ceux qui gagnent de l'argent sur leur vie et, trop souvent aussi, sur leur mort. Cette opération fait partie des efforts que nous déployons pour sauver des vies.

Nous commencerons à mettre en œuvre la première phase de l'opération dans les jours à venir. Celle-ci consiste à recueillir des renseignements et à patrouiller en haute mer pour contribuer à la détection et à la surveillance des réseaux de trafiquants.

Avant de passer aux phases deux et trois de l'opération, le Conseil examinera si les conditions de la transition à partir de la première phase sont réunies. Il ne s'agit pas là d'une approche passive, loin s'en faut. Comme vous avez pu le constater ces dernières semaines, l'ensemble des ministres et moi-même avons travaillé de concert avec nos différents partenaires régionaux dans le cadre des Nations unies pour faire en sorte que les choses se mettent en place dans les meilleurs délais.

Ce n'est toutefois qu'une partie d'une stratégie plus vaste, un fragment du travail que nous accomplissons. Sur le plan des affaires étrangères, notre action porte principalement sur les facteurs qui poussent hommes, femmes et enfants à atteindre les rivages méditerranéens. C'est pourquoi j'ai rencontré, pas plus tard que la semaine dernière, les cinq ministres des affaires étrangères des pays du Sahel, en mettant

particulièrement l'accent sur le Niger et la région d'Agadez. C'est pourquoi aussi nous préparons avec l'Union africaine notre sommet à Malte qui aura lieu dans le courant de cette année. Avec les pays africains, en particulier, nous travaillons sur les perspectives économiques, sur les possibilités d'emplois pour les jeunes, sur le contrôle des frontières et sur la lutte contre la criminalité internationale et les organisations criminelles.

Nous travaillons également tous les jours sur les causes profondes que sont la pauvreté, les crises et les conflits, en particulier en Syrie, au Yémen et en Libye, et coopérons avec les agences des Nations unies qui s'occupent des migrants et des réfugiés dans les pays de transit. Je tiens à préciser que l'Union européenne est le premier contributeur de l'OIM et du HCR, qui continuent à apporter leur aide aux migrants et aux réfugiés en Libye. Nous travaillons main dans la main avec ces deux organisations dans ce sens.

L'opération navale sera réalisée en partenariat avec nos partenaires internationaux, tant les pays que les organisations. Permettez-moi de remercier tous les États membres pour la décision prise à l'unanimité de lancer cette opération, en particulier ceux qui y contribuent, qu'ils soient du nord, du sud, de l'est ou de l'ouest de l'Union européenne, tous unis sous le commandement de l'amiral Credendino. Je tiens aussi à adresser des remerciements particuliers au général de Rousiers, qui n'a pas ménagé sa peine tout au long de ces deux derniers mois et qui répondra à vos questions techniques.

Je voudrais dire encore que cette opération navale fait partie d'une stratégie externe plus large consacrée aux migrations. La partie externe de notre action ne sera efficace que combinée avec une stratégie interne elle-même efficace, car lorsque des personnes au désespoir viennent frapper à notre porte, nous ne pouvons éluder la question de la manière de les accueillir ici, en Europe.

Ce n'est pas une question réservée aux seuls ministres des affaires étrangères. J'attends du Conseil européen qui se réunira cette semaine qu'il donne une réponse efficace à cette question. Sur ce, je vous laisse participer à la réunion technique et je vous retrouverai à quatre heures cet après-midi pour le reste de nos travaux.

Merci.

Lien vers la vidéo:

<http://ec.europa.eu/avservices/video/player.cfm?ref=I105421>

POUR EN SAVOIR PLUS:

Catherine Ray +32 498 96 99 21 - +32 2 296 99 21 - Catherine.Ray@ec.europa.eu - [@CatherineEUspox](https://twitter.com/CatherineEUspox)

Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu - [@MajaEUspox](https://twitter.com/MajaEUspox)

Nabila Massrali +32 460 75 41 75 - Nabila.Massrali@ec.europa.eu